

Brochure de mesures prioritaires

# POUR UNE MÉTROPOLE À LA HAUTEUR DES ENJEUX CLIMATIQUES

Tirées de « Nos 300 propositions pour le Plan Climat Air Énergie  
de la Métropole Aix-Marseille Provence »

À l'heure où le dernier rapport du GIEC et de nombreuses publications scientifiques nous alertent sur l'état et la viabilité future de notre planète, le Plan Climat Air Énergie Métropolitain (PCAEM) de la métropole Aix-Marseille Provence se doit d'être à la hauteur des enjeux. Pour maintenir un réchauffement du globe en dessous des 1.5°C, c'est l'ensemble des secteurs constitutifs de la société qui doivent agir de concert et de manière forte. Il est primordial de s'attaquer aux **causes** et ainsi repenser nos modes de vie, de production et de consommation tout autant au niveau global que local. En effet, selon le Programme des Nations Unies, **50 à 70 % des leviers d'action pour enrayer le dérèglement climatique se situent à l'échelle locale.**

Les récentes mobilisations pour la préservation du climat et de la biodiversité sont le reflet d'une demande citoyenne forte pour que nos dirigeants prennent la mesure des risques et fassent de la lutte contre les changements climatiques leur priorité absolue dès maintenant.

Sur la base d'une analyse des atouts et des faiblesses de la Métropole, notre collectif citoyen a établi une liste de **300 propositions réalistes et concrètes** à même de l'engager dans un plan ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la transformer en une **communauté exemplaire, résiliente, humainement et écologiquement soutenable.**

La deuxième métropole de France, l'une des plus grandes d'Europe, ne peut se contenter de mesurées cosmétiques. Elle se doit d'être à la pointe de l'adaptation aux changements climatiques en adoptant une vision globale et ambitieuse. C'est pourquoi nos propositions rassemblées dans le livret « Pour une métropole à la hauteur des enjeux climatiques » concernent l'ensemble des domaines de compétences de la Métropole : agriculture, bâtiment, mobilité, économie, énergie, forêt, déchets, aménagement du territoire, éducation et gouvernance. Les mesures « prioritaires » énoncées ci-dessous constituent une synthèse du document complet.

# MESURES PRIORITAIRES



## **Le déploiement d'un réseau de transport public performant en vertu du droit à la mobilité pour tous et la promotion des mobilités actives**

L'espace public est devenu invivable pour les résidents, les enfants, les piétons, les personnes à mobilité réduite, les cyclistes et les automobilistes eux-mêmes. Les congestions routières quotidiennes génèrent du bruit, du stress, une perte de temps, de la pollution et sont incompatibles avec les enjeux climatiques.

La révolution de la mobilité doit être accompagnée par la puissance publique *via* le développement massif d'un réseau de transport en commun ferroviaire et routier efficace, intra et inter urbain, la création d'un vaste réseau de pistes cyclables et la mise en place de mobilités alternatives partagées.

L'existence de transports collectifs efficaces est un prérequis indispensable à une politique de réduction de la place et de l'impact de la voiture en ville (limitations de vitesse, zones piétonnes étendues, parkings périphériques, ...).



## **La préservation des terres agricoles et la structuration de filières alimentaires territoriales garantissant un approvisionnement local**

Alors que la métropole se situe au cœur d'un grand terroir agricole, leader du bio au niveau national avec un peu plus de 22% des surfaces agricoles utiles certifiées AB, l'urbanisation croissante des territoires continue à se faire au détriment de ces terres et moins de 10% de la production est consommée localement.

Il nous faut soutenir le secteur agricole et les pratiques durables en sanctuarisant les terres agricoles, en protégeant les terres arables, en favorisant l'installation d'agriculteurs et le développement de l'agroécologie. Cette politique ne pourra s'affirmer que si elle s'accompagne d'une intensification des formations et d'une structuration de filières alimentaires territoriales garantissant un approvisionnement local. Ce dernier aspect nécessite un soutien fort envers les filières permettant une distribution locale (marchés des producteurs, AMAP, locaux de distribution, approvisionnement des cantines collectives...) afin que l'ensemble de la population métropolitaine puisse bénéficier d'une alimentation locale de qualité. Cet objectif devra être complété par la création de jardins partagés.



## **La réduction, l'amélioration de la collecte et la valorisation des déchets**

En 2016, chaque habitant du département a trié en moyenne 23 kg d'emballages ménagers, une performance largement inférieure à la moyenne nationale (47,6 kg/habitant). La diminution de la production de déchets et l'amélioration des services de collecte et de recyclage doivent donc être des objectifs prioritaires du PCAEM. Il nous faut anticiper l'interdiction des plastiques à usage unique, lutter contre le gaspillage alimentaire et favoriser des systèmes de consigne. La collecte des recyclables doit être modernisée et étendue à tous les lieux publics et le champ des objets et matériaux à recycler élargi *via* des déchetteries mobiles et des collectes à la demande. Il est par ailleurs essentiel de favoriser tous les secteurs de valorisation des déchets (réemploi, réparation, transformation) et de mettre en œuvre une politique d'envergure dédiée aux déchets organiques par le développement de composteurs collectifs. Enfin, l'application des sanctions prévues par la loi apparaît indispensable pour éviter les dépôts sauvages d'ordures ménagères ou déchets du bâtiment qui trop souvent empoisonnent notre environnement.





## **Un vaste plan de rénovation thermique du parc immobilier, pour des logements dignes et performants**

La métropole possède un bâti vieillissant. De plus, la réglementation en termes de rénovation énergétique est très en retard par rapport aux innovations et aux référentiels de l'éco-construction. Un diagnostic énergétique global doit être réalisé en urgence afin d'enclencher une restructuration optimale de la filière de rénovation (ingénierie, industrie, production, mise en œuvre, formation, matériaux) pour garder la maîtrise des coûts d'une part et donner la priorité à la neutralité énergétique en utilisant les techniques les plus adaptées au climat et ressources régionales d'autre part. Enfin, nous souhaitons insister sur l'importance d'un plan de rénovation social et solidaire : la rénovation énergétique ne peut être prétexte à une exclusion des plus pauvres, et doit se faire conjointement à une politique de maîtrise des loyers.



## **La relocalisation des industries et le développement d'une économie circulaire**

Le secteur industriel a un rôle majeur à jouer dans la transition écologique de nos sociétés. Qu'il s'agisse d'adaptation ou de reconversion, il nous faut construire une industrie propre, locale et porteuse d'emplois. S'engager vers la sortie du plastique par exemple a nécessairement une incidence sur le secteur de la pétrochimie : il pourrait alors être opportun de reconverter ces sites en zones dédiées à la production d'énergies renouvelables. Notre modèle économique souffre également de la délocalisation des industries de production et de transformation. La relocalisation et la pérennisation de ces filières apparaissent indispensables pour penser l'industrie de demain, que nous souhaitons écologiquement résiliente, socialement utile et donc tournée en priorité vers nos besoins en termes d'agriculture, de rénovation énergétique, de transports en commun et d'énergies renouvelables.



## **La relocalisation de la production d'énergie par un développement massif des énergies renouvelables**

Le territoire de la métropole est énergétiquement dépendant puisqu'il ne produit qu'une partie infime (14%) de sa consommation. La part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie est seulement de 4% pour la métropole contre 16% à l'échelle nationale, alors même que notre région possède un formidable potentiel (notamment éolien et solaire). Afin de promouvoir l'autonomie des territoires et des populations, ainsi qu'un rendement optimal de la production énergétique, il est urgent pour les politiques publiques de mettre en œuvre le chantier de la relocalisation ainsi qu'un plan de développement pluriannuel des énergies renouvelables, suivant un principe de circuit court entre production et consommation de l'énergie.



## **La refonte de notre système éducatif et la création de nouvelles filières**

Répondre efficacement et concrètement à l'enjeu climatique nécessite la création urgente de nouvelles filières de formation - des bacs professionnels aux écoles d'ingénieurs - dans différents domaines (agriculture, énergie, rénovation thermique, économie circulaire, services publics...) ainsi que des filières de reconversion, afin de pouvoir répondre aux besoins sociaux et d'emplois générés par la transition énergétique. Par ailleurs, un vaste plan d'éducation et de sensibilisation à l'environnement doit être mis en place pour que chacun puisse devenir un acteur conscient de la transition vers une métropole durable : formation des élus, sensibilisation des citoyens *via* des campagnes d'information, réalisation d'espaces collectifs et de journées dédiées, programmes spécifiques dans les écoles, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur.





## La mise en place d'un comité de suivi citoyen assurant le suivi et l'évaluation du Plan Climat

Nos modèles politiques aujourd'hui affaiblis ne répondent plus aux attentes de la société civile qui souhaite participer activement aux décisions publiques. Le dérèglement climatique concerne tous les citoyens et devrait figurer au centre de tous les agendas politiques. Doté de moyens et associé à l'ensemble des phases de réflexion, de proposition, de décision et de réalisation du PCAEM, ce comité sera dédié au suivi de sa mise en œuvre et de l'atteinte des objectifs fixés. Le comité de suivi devra être composé de particuliers, d'associations, d'acteurs publics et privés, de chercheurs et de représentants du milieu éducatif.



## L'arrêt immédiat de l'étalement urbain

L'étalement urbain conduit à une artificialisation des sols, à une disparition progressive des espaces naturels à la limite des villes qui impacte la biodiversité, mais aussi à une augmentation et à un allongement des déplacements préjudiciables pour le climat. Il est donc nécessaire de reconstruire la ville sur elle-même. Ceci doit s'accompagner de sa végétalisation massive, essentielle pour lutter contre les îlots de chaleur et les étés caniculaires.



## L'arrêt de l'ensemble des projets climaticides sur notre territoire

Tous les grands projets régionaux doivent être réévalués à l'aune de leur impact sur le climat. La Métropole doit s'opposer au développement des grands projets inutiles et climaticides afin de préserver notre patrimoine naturel commun. En particulier, il est urgent de stopper : la reconversion Uniper-Eon à Gardanne et la reconversion vers l'huile de palme de la raffinerie Total La Mède, le rejet à terre et en mer des boues rouges par Altéo, l'incinérateur à déchets de Fos-sur-Mer, l'agrandissement de l'aire de déchargement de containers à Fos-sur-Mer, le parking Longchamp à Marseille, les projets d'infrastructures routières et de centres commerciaux, ...

Le Livret de 300 propositions « **Pour une métropole à la hauteur des enjeux climatiques** » est soutenu par :



Les Amis de la Terre  
Bouches-du-Rhône 13



Cité de l'agri culture  
— Marseille —

